

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Séance du 25 septembre 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures,

le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment convoqué le 18 septembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Nombre de membres
En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

N°2024/DELIB/050

Objet :
CCAOP
*Rapport d'activité 2023
de l'espace France
Services itinérant*

Rapporteur :
*Philippe de
BEAUREGARD*

Présents : Liliane DIAZ, Hervé AURIACH, Sylvette GILL, Jean-Michel MARLOT, Christine WINKELMANN, Renée SOVERA, Jean-Luc DA COSTA, adjoints. Christiane VEZIAN, Francine DENEUX, Laurence TURCHINI, Patricia ROCHE, Patrick FARRE, Gérard THON, Jean-Paul LENER, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Jean-Baptiste SAVIN, Richard BRANCORSINI, François NORMANI, Françoise VIRLOUVET, Chantal BERGEL et Claude CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

Procurations : Antonio MUGA donnant procuration à Sylvette GILL, Raymond KARASZI ayant donné procuration à Hervé AURIACH, Martine KOENIGUER ayant donné procuration à Jean-Luc DA COSTA, Christophe LACROIX ayant donné procuration à Sylvette GILL.

Absents excusés : Néant.

Considérant la désignation de Monsieur Jean-Luc DA COSTA, comme secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

La communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence est un territoire rural qui s'étend sur 142 Km² et qui compte 20 244 habitants au 1er janvier 2022. Il est peu industrialisé, hormis le secteur agroalimentaire et le BTP, et sa richesse repose essentiellement sur les TPE/ PME, artisans, commerçants et professionnels du tourisme.

Les services publics sont dispersés et concentrés dans les agglomérations voisines - Orange, Bollène, Carpentras et Avignon. Aucune structure France Services n'est présente sur le bassin de vie qui se trouve à cheval sur les cantons de Bollène, Orange et Vaison-la-Romaine.

Les services publics sont dispersés et concentrés dans les agglomérations voisines, ce qui implique l'utilisation d'un véhicule ou de transports en commun pour s'y rendre. Or, en milieu rural, certains foyers ne disposent pas de moyen de locomotion, ce qui rend leurs déplacements vers les agglomérations plus difficiles. Par ailleurs, les services publics dématérialisent de plus en plus leurs procédures.

Face à ce constat, le conseil communautaire a souhaité créer un Espace France Services itinérant qui vise principalement les personnes âgées, isolées, sans permis ou sans véhicule, sans emploi ou en fracture numérique. L'objectif de ce projet est d'accompagner l'utilisateur dans l'utilisation des services en ligne, garantir l'accès aux droits et aux services publics et faciliter les démarches administratives. Il permet également de créer du lien social. C'est donc en étroite concertation avec plusieurs partenaires institutionnels que ce service est créé, sous l'égide de la Préfecture de Vaucluse : France Travail, la CAF, la CPAM, la MSA, la CARSAT, La Poste, les services fiscaux, le Conseil départemental d'accès au droit, etc.

Tous les habitants de la Communauté de communes peuvent ainsi accéder à internet et bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches administratives dématérialisées, grâce à la présence d'agents formés aux espaces numériques des services partenaires. L'accès est entièrement gratuit et la confidentialité est respectée.

Les missions d'un Espace France Services sont :

- ✓ Accueil, information et orientation,
- ✓ Aide à l'utilisation des services en ligne,
- ✓ Facilitation administrative,
- ✓ Facilitation de la mise en relation avec un organisme public.

Le bus assure des permanences sur les huit communes du territoire intercommunal, à raison de 32 h 30 par semaine sur 5 jours. Les lieux de stationnement ont été choisis en concertation avec les communes et en corrélation avec la vie locale. Une attention particulière a été portée sur les moyens de connexion requis.

L'espace France Services c'est :

- 4 125 demandes en 2023 (physiques, par téléphone ou par mail), en 2022, nous avons compté 4 494 demandes,
- Une moyenne de 17.3 personnes par jour. (18.96 personnes par jour en 2022)

PREND ACTE de :

- Ce rapport annuel pour l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,
Maire



Jean-Luc DA COSTA,
Secrétaire de séance

Publié sur le site de la commune le **16 OCT. 2024**
Transmis en Préfecture de Vaucluse le : **15 OCT. 2024**
Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

